

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE NARBONNE

DOMAINE :

Institutions et vie
politique

SOUS DOMAINE :

Désignation des
représentants

OBJET :

**SYADEN –
Désignation des
délégués**

Le nombre de
conseillers municipaux
en exercice est de 27.

CONVOCATION ET
AFFICHAGE DU CM
EN DATE DU
31/01/2024



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N°2024/07

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 6 février 2024.

Le Conseil Municipal de la commune de CUXAC D'AUDE

Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la présidence de M. DELFOUR Grégory, Maire.

Présents : M. DELFOUR Grégory, M. BERTO David, Mme BONHOMME Mireille, M. COMBES Romain, Mme ALVAREZ Nathalie, M. BORSNAK Philippe, Mme MEILLIERE Peggy, M. BOUTET Jean-Marc, Mme LEBORGNE Céline, Mme GROUARD Anne-Marie, M. BARDY Philippe, M. BERGER Dominique, M. KNECHT Gérard, Mme PEROZENI Denise, M. BEYLACQ Dominique, Mme SIMOES-ROLA Gaëlle, Mme CABES Sarah, Mme REY Céline, M. FOURMOND Yoann, Mme POIRRIER Eve, Mme BENAVIDES Amanda, M. LORENZO Nicolas, M. WATELLIER Eric, Mme SERRES Christelle, Mme DE LAULANIE DE SAINTE CROIX Linda.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :

M. AUBARD Olivier, procuration à M. BOUTET Jean-Marc.

M. TOMAS Eric, procuration à Mme DE LAULANIE DE SAINTE CROIX Linda.

Rapporteur : M. le Maire

M. le Maire rappelle que l'adhésion de la commune au Syndicat audois d'énergie et du numérique (SYADEN) implique de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour participer aux réunions de programmation, faire remonter les informations et besoins du territoire, élire les délégués aux comités et bureaux syndicaux, ou se présenter aux élections du secteur territorial auquel ils sont rattachés.

Vu l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2018 modifiant les statuts du SYADEN,
Vu l'article 9 des statuts relatif au fonctionnement institutionnel du Syndicat,
Considérant que suite au renouvellement intégral du Conseil il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant de la commune,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

Décide de désigner :

- M. DELFOUR en qualité de délégué titulaire

- M. BERTO en qualité de délégué suppléant

POUR : 23

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 4 (M. WATELLIER Eric, Mme SERRES Christelle, Mme DE LAULANIE DE SAINTE CROIX Linda, M. TOMAS Eric)

Le Secrétaire

Le Maire,

Philippe BARDY

Grégory DELFOUR



Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le 09/02/2024

ID : 011-211101167-20240206-2024_07-DE

